



Budget de la Culture : emplois et salaires attaqués !

- **Projet de Budget 2026 : présentation tardive aux syndicats. La ministre aurait-elle le budget honteux ?**
- **Exécution du budget 2025 : mais où sont les 6,7 millions d'euros 2025 votés en lois de finances pour les contractuels ?**

PARIS > 16 octobre 2025

En règle générale, les organisations syndicales sont informées du contenu du projet de loi de finances en matière de service public culturel le jour de son dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale soit mardi 14 octobre 2025. Cette année, le cabinet de la ministre convie les représentants du personnel à une présentation qui aura lieu 3 jours après en prenant le soin de ne rien divulguer au préalable.

Présentation tardive du PLF 2026 : que cela cache-t-il ? Un nouvel épisode de la Razzia Générale des Politiques Publiques Culturelles ?

Tout d'abord, la copie budgétaire présentée au Parlement n'est rien d'autre que le Budget préparé par l'ex-Premier ministre François BAYROU. Un **projet agressif et régressif** au point de lui valoir une censure ultra-majoritaire des citoyens, des syndicats et d'une grande majorité des partis politiques.

Ensuite, il y a tout lieu de penser que cette pudeur inappropriée vise à retarder l'annonce de très mauvaises nouvelles pour les programmes budgétaires portés par le ministère. Des **impacts d'une grande violence** sont à redouter sur les emplois, les missions, les salaires, les promotions du ministère menaçant avec eux toute l'économie et les professionnels de la Culture. Le **budget serait revu à la baisse** par rapport à la loi de finances pour 2025 : - **7,25%** dont - 200 M€ pour le Patrimoine et -73 M€ pour la transmission des savoirs et démocratisation de la Culture ! Le **plafond d'emplois du Titre 2** passerait de 9157 à 8926 soit – **231 ETP** !

Enfin, si les annonces du Premier ministre LECORNU ont ouvert une brèche dans les politiques antisociales menées par les gouvernements de MACRON, seul le **mouvement social et la mobilisation des personnels** permettront d'obtenir un **Budget de progrès** pour la Culture et le service public en général.

Crédits votés pour les personnels en 2025 : la CGT-Culture se rendra à l'invitation du cabinet le 17 octobre également pour exiger l'attribution aux personnels contractuels des 6,7 millions d'euros votés en lois de finances 2025

Malgré les conditions dans lesquelles la réunion est convoquée, la CGT-Culture ne boycottera pas l'invitation du cabinet. Car s'il existe une raison supplémentaire de s'y rendre, c'est bien pour demander des comptes - sonnants et trébuchants - à l'autorité politique au sujet de la **rémunération des contractuels et des crédits fléchés dans la loi de finances 2025** !... Et qui ne sont jamais arrivés sur les fiches de paye de ces personnels.

Ces collègues méritent mieux que l'attentisme et le mépris. Actuellement au point mort, la négociation relative à la revalorisation salariale des **5 500 agents** contractuels du ministère doit reprendre sans délai ! La CGT-Culture exige l'**ouverture immédiate de négociations** claires, régulières et transparentes. La ministre doit maintenant ou jamais assumer ses responsabilités.

Les personnels contractuels n'attendent qu'une seule chose de la ministre : qu'on leur rende les revalorisations promises en début d'année.

Budget et rémunérations, la CGT-Culture ne lâchera rien !

DEFENDEZ VOS DROITS, SYNDIQUEZ-VOUS !

<https://www.CGT-culture.fr/adherer>